

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DU GENRE, DE LA
SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE
ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 040 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
PROROGATION DE LA DUREE DE L'ETAT
D'URGENCE DECLARE PAR LE DECRET N°2023-
0444/PRES-TRANS/PM/MDAC/MATDS/MJDHRI DU
14 AVRIL 2023**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Drissa KY**, rapporteur.

Mai 2023

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 10 mai 2023 de 10 heures 10 minutes à 11 heures 04 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant prorogation de la durée de l'état d'urgence déclaré par le décret n°2023-0444/PRES-TRANS/PM/MDAC/MATDS/MJDHRI du 14 avril 2023.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Drissa KY pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés, les lundi 08 et mardi 09 mai 2023, sous la présidence du député Lassina GUITI, Vice-président de ladite Commission.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la CAGIDH,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la CAGIDH en deux points :

- audition du gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par le Colonel Boukaré ZOUNGRANA et Madame Bibata NEBIE/OUEDRAOGO, respectivement Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité et Ministre de la Justice et des Droits Humains chargée des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs. Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour de trois points :

- contexte et justification du projet de loi,
- processus d'élaboration du projet de loi,
- présentation du projet de loi.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la CAGIDH saisie au fond.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Ces préoccupations ont porté, entre autres, sur :

- le bilan de l'état d'urgence déclaré antérieurement et dont le présent projet de loi entend proroger la durée ;
- les mécanismes de protection des droits de l'Homme que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour encadrer l'état d'urgence ;
- la prorogation de la durée de l'état d'urgence par le présent projet de loi comme une solution aux défis sécuritaires et humanitaires;

- les mesures prises par le Gouvernement pour faciliter l'accès aux centres de santé par les populations des zones concernées par l'état d'urgence ;
- les techniques de communication développées par le Gouvernement pour faciliter l'acceptation de l'état d'urgence par les populations des zones concernées ainsi que leur collaboration avec les Forces de défense et de sécurité ;
- l'assurance que les autres provinces et régions non prises en compte dans le champ d'application du présent projet de loi ne sont pas touchées par le phénomène d'insécurité ;
- les mesures prises ou à prendre par le Gouvernement pour protéger nos forces combattantes sur le terrain face aux allégations de violations des droits humains rapportées par certaines organisations de défense des droits de l'Homme ;
- la possibilité que les mesures de restriction prises dans le cadre de la mise en œuvre de l'état d'urgence empiètent sur les dispositions spécifiques de protection des personnes handicapées.

Les différentes réponses à ces préoccupations figurent dans le rapport de la CAGIDH.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH) fait par le rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

Pour la CGSASH, l'adoption du présent projet de loi permettra à notre pays de :

- renforcer et de consolider la lutte contre l'insécurité ;
- donner plus d'opportunités aux Forces de défense et de sécurité (FDS) pour poursuivre leurs actions de sécurisation du pays dans le but de faciliter le retour progressif des populations déplacées dans leurs localités d'origine.

Par conséquent, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 10 mai 2023

Le Rapporteur

La Présidente



Drissa KY



Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	SAWADOGO Abdoulaye	2 ^e secrétaire
4.	BALBONE Boubacar	Membre
5.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
6.	KY Drissa	Membre
7.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre

DEPUTES ABSENTS

N°	Nom et Prénoms	Absents	Absents excusés
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine		x
2.	BAMOUNI/KANSONO Esther		x
3.	OUEDRAOGO Youssouf		x
4.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent		x
5.	OUEDRAOGO Souleymane		x

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
2.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
3.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	BATIONO Larissa	Secrétaire